



REPRÉSENTATIONS SOCIALES DU PAYSAGE & IMAGINAIRE SOCIAL

Le programme de recherche Paysage et développement durable, conduit par le ministère en charge de l'Écologie, soutient la réflexion sur la durabilité des processus d'évolution des paysages, pour éclairer l'action publique. À partir des résultats des projets de recherche achevés en 2011, un état des connaissances a été réalisé sous la forme de huit fiches thématiques destinées aux acteurs opérationnels. La présente fiche est consacrée au thème des représentations sociales du paysage.

CONTEXTE



L'un des premiers enseignements de la recherche qui mobilise les représentations sociales des paysages réside dans le processus d'interaction entre les faits, en l'occurrence les actes des individus et des groupes sociaux qui modifient les paysages et les effets en retour des transformations des paysages sur la pensée du paysage chez ces individus ou groupes, c'est-à-dire leurs représentations sociales des paysages. Les acteurs politiques ne peuvent ignorer ce processus qui influe fortement sur le contexte de l'action politique, car les représentations sociales des paysages en constituent le moteur. On sait que les acteurs agissent selon les représentations des paysages qu'ils se construisent et non uniquement selon les faits "objectifs". **L'action contribue fortement à l'évolution des représentations sociales des paysages.**

Il est cependant essentiel de préciser ce que recouvre cette catégorie des représentations sociales des paysages qui se distinguent des perceptions davantage utilisées chez les chercheurs du monde anglo-saxon. Les perceptions se réfèrent aux manières dont un paysage agit sur l'appareil neuro-sensitif des individus en provoquant des sensations ou stimulant des sentiments qui passent essentiellement par l'ensemble des sens humains et qui interfèrent avec les centres cérébraux de la mémoire. Tel paysage, par le spectacle qu'il offre au regard, par les sons qui en émanent, par les odeurs qui s'en dégagent ou par les sensations tactiles qu'il suscite agit sur la sphère neuro-sensorielle et provoque des impressions ou des sentiments en interagissant avec les enregistrements mémoriels. La perception est ainsi davantage du ressort de l'individu et s'inscrit dans le champ des sensations et des sentiments.

Les représentations sociales, sont bien plus centrées sur le groupe – elles sont souvent dénommées représentations collectives – et se structurent autour d'un ensemble de références "culturelles" qui donnent sens à un paysage donné. Ces références constituent des modèles paysagers qui ont été élaborés dans l'évolution historique des rapports des sociétés à la nature : modèles bucolique ou pastoral, du pays de cocagne, pittoresque, sublime, régional, et aujourd'hui pittoresque écologique et pittoresque nostalgique. Ces modèles sont mobilisés à **l'échelle globale des représentations sociales** fortement influencée par les médias (peinture, littérature, photographie et aujourd'hui télévision, cinéma, photographie). **Une autre échelle, locale,** renvoie à la mémoire sociale des lieux, aux cultures locales de la nature et aux rapports sociaux internes au lieu considéré ; cette échelle contribue à l'identité sociale locale. **L'échelle individuelle** est celle de l'expérience paysagère de l'individu et ne peut être mobilisée dans l'action publique en raison de son extrême diversité.

Ces trois échelles des représentations sociales se contredisent parfois, car elles puisent leurs références dans des registres d'images territoriales opposés, comme par exemple d'un côté la déprise économique et sociale et de l'autre le marketing touristique. L'une des évolutions majeures des représentations sociales des paysages dans les deux dernières décennies est le glissement qui s'est produit d'une assimilation du paysage à la campagne à un sens beaucoup plus proche de la nature. Ce changement de signification est notamment dû à l'effet des transformations profondes des paysages ruraux, mais surtout à celui des pratiques agricoles et des crises alimentaires des années 1990 et au-delà (encéphalite spongiforme bovine, fièvre aphteuse, fièvre aviaire), et des conséquences du productivisme (nitrates et pesticides dans les eaux de surface et les nappes phréatiques). Mais l'effacement de la campagne dans les représentations sociales des paysages au profit de la nature, censée être pure et intacte, a modifié l'image de la campagne : elle est devenue un cliché nostalgique, celui du bon paysan d'autrefois qui savait produire en préservant les qualités écologiques des paysages.



La majorité des références qui alimentent les représentations sociales des paysages désormais sont puisées dans les images que produisent les médias, comme la télévision et le cinéma ou les revues touristiques. Les paysages auxquels les individus font appel aujourd'hui sont des paysages de grande nature lointaine, non dégradée par l'homme.

Les représentations sociales des paysages renvoient également à celles des sociétés elles-mêmes ou des groupes qui la constituent. L'image du paysage des régions a souvent été assimilée à celle des peuples qui y vivaient, comme les descriptions des paysages dans la littérature du XIX^e siècle qui fournissait de certaines régions des clichés dévalorisant des sociétés locales (par exemple le bocage qui cloisonne les esprits et l'archaïsme de la société bretonne).

REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET MATÉRIALITÉ DU PAYSAGE



Les très Riches Heures du Duc de Berry, XV^e siècle, le mois de juin, Musée de Chantilly

Une pastorale urbaine : il s'agit d'une scène de fenaison devant la Seine, avec en fond de tableau la Conciergerie et la Sainte-Chapelle.

L'un des principaux enseignements de l'analyse des représentations sociales des paysages et des pratiques des acteurs est le décalage qui existe entre représentations et matérialité du paysage. L'objet auquel s'attachent les politiques contemporaines du paysage n'est pas tout entier contenu dans une réalité matérielle, mais flotte quelque part entre elle et les représentations sociales qui s'y attachent. L'action en ce domaine du paysage a pu longtemps apparaître comme relative à un "tableau" naturel, plus ou moins recomposé par l'homme, mais doté, quoiqu'il en soit, d'une valeur intrinsèque et supposée universelle. Cette manière d'aborder l'action conserve son actualité, comme le montre la prégnance de politiques qui, comme celle des "paysages culturels" du patrimoine mondial, continuent de viser une exceptionnalité et une universalité censées s'imposer à tous les hommes. **Durant ces deux à trois dernières décennies s'est toutefois imposée une autre manière de concevoir l'action sur les paysages, qui replace au cœur des politiques en ce domaine la "participation des populations" (cf. la C.E.P.) et, ce faisant — au moins en principe — les représentations saisies dans leur diversité sociale.** Ce mouvement correspond à un déplacement de l'objet même de ces politiques du paysage, qui consistent certes toujours en la définition et la mise en œuvre d'une action sur l'espace, mais qui deviennent de plus en plus des politiques du regard et de l'imaginaire, dont la matière première même est la pluralité des sensibilités et des codes qui organisent la reconnaissance et l'expression de la valeur. **Une part essentielle de l'action se situe désormais du côté des représentations sociales elles-mêmes, qu'il s'agisse de les faire émerger, ou de les convoquer, pour fonder un projet partageable, dans un processus de co-construction de l'image et de la valeur du paysage.**

Ce déplacement est indissociable de celui qui conduit les politiques du paysage à passer de la protection de l'exceptionnel à la gestion de l'ordinaire — des paysages consacrés aux paysages du quotidien. Ces politiques s'annexent aujourd'hui ainsi un domaine dans lequel les représentations de l'espace et des territoires ne s'organisent précisément pas encore — ou commencent à peine à s'organiser — en une représentation paysagère. Elles prennent ainsi en charge une "mise en paysage"

(ou un "paysagement") d'espaces pour lesquels elles participent à conférer un nouveau statut. Ces politiques ne consistent donc pas exactement — ou au moins pas seulement — en un recueil et une mise en discussion de représentations paysagères qui seraient directement traduisibles en un projet paysager. Il leur revient plutôt d'orchestrer le glissement vers ce registre du paysage de représentations qui le plus souvent se construisent en référence à d'autres objets et reflètent un ordre connexe, mais néanmoins différent, de préoccupation. Que se passe-t-il dans ce glissement ? Que produit-il ? Tel est l'une des questions fondamentales qui se pose à la recherche scientifique contemporaine en ce domaine de l'action paysagère. Mais il y a là aussi un vrai sujet de réflexion pour les acteurs de ces politiques.

Reste qu'il importe d'avoir conscience du rôle de la mise en œuvre des politiques du paysage elles-mêmes dans le "paysagement" des représentations de l'espace et des territoires locaux, ainsi que, plus globalement, dans la production de représentations paysagères. Plutôt que le moment d'une mobilisation et d'une mise en débat de représentations préexistantes, les politiques paysagères stimulent ainsi bien souvent la construction de représentations sociales dont les contenus sont largement liées à l'appréciation par les populations concernées des enjeux de l'action, et, plus généralement, aux contenus qu'elles associent à la notion même de paysage.



REPRÉSENTATIONS PAYSAGÈRES ET MARKETING TERRITORIAL

Les représentations paysagères entretiennent des rapports complexes avec le paysage considéré comme structure matérielle. La recherche dans le domaine de l'histoire et de la sociologie des représentations sociales du paysage a depuis longtemps montré que les représentations ne sont pas une fonction directement dérivable de la "réalité" matérielle du paysage. Elles ne sont pas réductibles à une "perception", mais se construisent, aussi, les unes en fonction des autres et dans une temporalité souvent éloignée de celle du paysage matériel. Cela en raison notamment de la pesanteur des héritages culturels, ou du poids d'événements qui peuvent n'avoir que peu d'impact sur les formes perceptibles, mais n'en ont pas moins parfois le pouvoir de réordonner autour d'eux l'imaginaire associé à un paysage. **Agir en ce domaine du paysage, c'est donc agir au nom de valeurs, de significations et de ressentis dont la réalité matérielle n'est que pour partie la matrice.**

Les représentations paysagères auxquelles les chercheurs de ce programme ont eu affaire ont souvent été construites et diffusées en lien direct avec des stratégies de "marketing territorial", déployées à des fins qui sont, la plupart du temps, à la fois économiques et politiques. **On use dans ce cas du paysage comme d'un symbole "ressourceur", manifestant l'ancrage d'une identité et participant ainsi à la qualification, à la fois par différenciation et par authentification, d'un territoire et de ses ressources propres.** L'accent est dans ce cas mis sur les caractères du paysage jugés les plus emblématiques, voire sur certains motifs paysagers, certains modes d'occupation ou d'exploitation du sol... L'archétype paysager tend en effet alors à se substituer au paysage. Il masque sa complexité comme structure matérielle, mais aussi la diversité des interprétations dont il fait l'objet et des ressentis qu'il suscite. Un tri est opéré dans les réalités paysagères, qui n'est pas sans conséquence, le cas échéant, sur les projets territoriaux et les contenus donnés à une gestion des paysages concernés.

L'action paysagère qui découle de ces représentations sociales s'oriente ainsi le plus souvent vers l'exploitation touristique des paysages qui use et parfois abuse des images du marketing territorial. Le tourisme paysager cherche à reconstituer des histoires fondées sur des caractéristiques paysagères obsolètes, mais qui racontent un paysage idéalisé par le passé et l'oubli des conditions sociales de leur existence.

Comme on a pu l'évoquer, les représentations sociales du paysage constituent le moteur de l'action. C'est pourquoi il est primordial de les connaître pour agir avec efficacité et éviter des conflits parfois tendus où des représentations opposées se confrontent. Comme par exemple certaines représentations qui considèrent le paysage comme un patrimoine à défendre et d'autres qui l'envisagent comme un produit d'activités productives et qui ne souhaitent pas le fixer pour l'avenir et lui permettre d'évoluer. Car la défense du patrimoine conduit le plus souvent à des actions de protection.



Alors qu'au XVIII^e siècle, les critiques d'art (William Gilpin par ex.) préconisent d'effacer les traces du travail et de la souffrance dans les paysages pour les rendre plus conformes à l'idéal paysager de la pastorale, réminiscence de l'Arcadie, comme ici dans le Parc de Chatsworth dans le Derbyshire, à la fin du XIX^e et au début du XX^e, le mouvement des peintres italiens marxistes, comme Galileo Chini, *Primo turno*, 1930, coll. privée, mettent l'accent sur le travail dans les paysages urbains ou ruraux.

L'action paysagère qui découle de ces représentations sociales s'oriente ainsi le plus souvent vers l'exploitation touristique des paysages qui use et parfois abuse des images du marketing territorial. Le tourisme paysager cherche à reconstituer des histoires fondées sur des caractéristiques paysagères obsolètes, mais qui racontent un paysage idéalisé par le passé et l'oubli des conditions sociales de leur existence.



Comme on a pu l'évoquer, les représentations sociales du paysage constituent le moteur de l'action. C'est pourquoi il est primordial de les connaître pour agir avec efficacité et éviter des conflits parfois tendus où des représentations opposées se confrontent. Comme par exemple certaines représentations qui considèrent le paysage comme un patrimoine à défendre et d'autres qui l'envisagent comme un produit d'activités productives et qui ne souhaitent pas le fixer pour l'avenir et lui permettre d'évoluer. Car la défense du patrimoine conduit le plus souvent à des actions de protection.

DES PAYSAGES MIS EN RÉCITS



Les représentations s'organisent souvent — et notamment quand la question paysagère émerge à travers le prisme d'une politique du patrimoine — **en des "récits paysagers"** dont l'importance tient, d'une part, à leur pouvoir d'objectiver certaines représentations que l'on se fait de la signification et de la valeur des paysages, et, d'autre part, à l'association, qui se dessine en eux, entre des effets paysagers (positifs ou négatifs) et des causes, sociales et/ou naturelles. En d'autres

Le pays Dromois (Cohen et al.) donne un bon exemple d'un tel rapport noué entre symboles paysagers et ressources fondamentales des territoires ruraux. On voit ici comment on a travaillé à solidariser paysage et production oléicole de manière à doter cette dernière d'une valeur ajoutée. Le vignoble en terrasse des Cinque Terre (Briffaud et al.), trouve lui-même dans la promotion et la patrimonialisation du paysage de ce site Unesco un facteur essentiel de sa pérennisation en tant que ressource locale. Pays Dromois, Cinque Terre... ces deux cas concernent des territoires marqués par une phase récente de forte déprise, qui a particulièrement touché l'olivier d'un côté et la vigne de l'autre, c'est-à-dire les deux ressources dont le pouvoir "paysageant" est aujourd'hui mis en avant par les acteurs locaux. On s'appesantit moins, ailleurs (dans les territoires oléicoles andalous, à Saint-Emilion...), sur l'heureuse consubstantialité du paysage et de la production agricole dominante. Le souci du paysage et son exaltation dans les discours seraient-ils ainsi prioritairement le fait de territoires économiquement déclassés, qui trouvent là le moyen de transcender leurs handicaps ? Peut-on vraiment dissocier cette attitude de l'expérience et du sentiment de la fragilité et du déclin, voire de l'aspiration à une "renaissance" locale dans un contexte de crise ? Ce recours au paysage, enfin, ne s'impose-t-il pas d'abord relativement à ces ressources à forte charge emblématique, dont la vigne et l'olivier sont des archétypes ?

termes, le récit "naturalise" une subjectivité et attribue le paysage à ses "auteurs". Mais en même temps, le récit lui-même a un fort pouvoir de paysagement. Il peut fonctionner comme un réservoir de symboles à activer. En un mot, il confère au paysage sa valeur en le dotant d'une épaisseur.

Il est à l'évidence possible de concevoir une élaboration largement concertée de ces récits paysagers, que l'on peut fonder sur le recueil et le partage d'une mémoire, associés à l'apport d'une expertise historique. Dans les cas étudiés à l'occasion de ce programme — et en particulier dans les recherches portant sur des sites du Patrimoine mondial — les récits sont plutôt imposés par une autorité (Etats, collectivités locales et leurs experts...). Ils font parfois l'objet de contestation virulente, comme dans le cas du site Unesco de Laponia, où les Samis se sont opposés à l'histoire paysagère contée par l'Etat suédois (Roué et al.).

Les récits renvoient souvent à un "âge d'or" du paysage, dans lequel réside la valeur emblématique qu'on lui reconnaît. Ils peuvent être par ce biais les instruments d'une certaine occultation des configurations et des dynamiques du paysage actuel, dont on peut constater (avec quelque étonnement) qu'il n'est que rarement pris à témoin.

L'inscription des représentations sociales dans un récit paysager constitue certes a priori un moyen de leur donner du sens dans un processus qu'il s'agit de poursuivre au-delà du présent — c'est-à-dire de les réinscrire dans la perspective d'un projet à élaborer. Mais **force est de constater que dans les faits, le récit se substitue à une lecture du paysage** — à une observation interrogeant les rapports entre les formes perceptibles et les facteurs qui en déterminent l'émergence et la transformation — **plus souvent qu'il ne s'alimente à elle.**

Il est quoiqu'il en soit important d'avoir conscience du caractère décisif, dans toute politique paysagère, de la "mise en récit" du paysage, qui ne saurait être ramené à simple problème d'expertise (l'histoire de l'historien n'étant pas le récit) **et qui ne devrait pas non plus permettre la naturalisation à bon compte de subjectivités en recherche de légitimation.**



DES RÉCITS QUI INFLUENT SUR L'ACTION PAYSAGÈRE

Les représentations sociales des paysages ne sont jamais indissociables de l'action qu'elles infléchissent, car elles offrent des arguments pour l'élaboration des politiques. Ainsi le pittoresque des effets géologiques de l'érosion s'impose-t-il dans les Baronnies, effaçant les risques érosifs de terrains instables (Cohen et al.).

Dans les Alpes, suisses, françaises ou italiennes, Emmanuel Guiseppelli révèle le poids des représentations sociales des paysages qui interviennent dans les mesures locales de revitalisation des activités économiques comme la production de Gruyère ; le fromage suisse contribue à forger l'identité du pays à travers un récit paysager sur les espaces pastoraux. L'image du paysage agit également dans l'élaboration des politiques de contrôle de l'éparpillement de l'habitat dans la chaîne de Belledonne, pratiquement considérée comme un nouveau paysage périurbain proche de Grenoble.



Représentation caractéristique d'une pastorale chère à J.-J. Rousseau qui affirmait la supériorité des paysages suisses, car ils ressemblent à un parc anglais avec des montagnes et des villes bien propres.

Frédéric Frégevise (1770-1849), Le lac Léman vu du domaine de Tournay à Pregny, Musée d'art et d'histoire de Genève.

La mise en récit du paysage peut aussi avoir un effet contraire à l'action paysagère quand les représentations sociales des acteurs fournissent une image dévalorisante des paysages de la région : dans les Alpes italiennes (Valsugana, province de Trente), les représentations sociales des paysages sont marquées par les processus de marginalisation et de déprise économique. Elles agissent plutôt à contretemps de mesures à objectifs paysagers, car elles donnent la priorité à la revalorisation des activités artisanales susceptibles de relancer l'emploi ; ici, les objectifs de développement durable inscrits dans la Convention Européenne du Paysage ne sont pas mis en avant, ils seraient plutôt, au contraire, défavorables à la dynamique économique locale.

Les représentations sociales des paysages renvoient également à celles que se construisent d'eux-mêmes certains des acteurs intervenant dans les politiques publiques ; comme par exemple les paysagistes (de Gourcy et al.), qui se présentent comme les inventeurs du développement durable avant même qu'il ne soit institutionnalisé. Pour certains d'entre eux, en effet, le paysage auquel ils estiment pouvoir aboutir est précisément un paysage où la reproduction des ressources naturelles est assuré, où un développement économique permet l'accès équitable à l'ensemble de la société.

L'action paysagère s'enrichit fortement lorsque les divers groupes d'acteurs s'échangent leurs représentations sociales du paysage, procédant ainsi au partage ou à la confrontation de références communes ou opposées, prélude au débat et à une lecture collective des paysages.

GLOSSAIRE

■ Mise en récit

Procédé rhétorique qui permet à un acteur ou un groupe d'acteurs de s'approprier un paysage à travers une description qui correspond à ses propres conceptions du paysage et intérêts. Le paysage de Cinque Terre en Italie, inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, a fait l'objet avant la Seconde Guerre mondiale d'une mise en récit sous forme de film de propagande qui avait pour objectif d'exalter le travail paysan, conforme à l'idéologie de Mussolini.



■ Bordreuil J.-S. (Ss la dir.), 2009. *Le développement durable comme préoccupation ordinaire de l'exercice paysagiste : l'exemple de la région PACA*. Rapport de recherche du programme MEEDDAT "Paysage et Développement durable", CNRS Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES), École nationale supérieure du Paysage, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 123 p.

En ligne : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/rf_bordreuil.pdf

■ Briffaud S., Brochot A. (Ss la dir.), 2010. *Paysages d'exception, paysages au quotidien. Une analyse comparative de sites viticoles européens du Patrimoine Mondial*. Rapport final de recherche pour le MEEDDM, programme de recherche "Paysage et Développement durable", ENSAP Bordeaux, UMR Ladyss-CNRS-Université Paris I, Cemagref-ADER, Bordeaux, KTI-Université d'agriculture de Gödöllő, Hongrie, Leonardo-IRTA, Université de Pise, Italie, 400 p.

En ligne : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/rf_briffaud1.pdf

■ Cohen M., 2009. *Dynamiques des paysages, érosion et développement durable dans les montagnes méditerranéennes*. Rapport de recherche "Paysage et Développement durable", MEDDTL, UMR Ladyss, Univ. Paris 7, 74 p.

En ligne : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/rf_cohen.pdf

■ Guisepelli E. (Ss la dir.), 2010. *Place et fonction du paysage au sein des processus de gouvernance dans les zones rurales et périurbaines de l'arc alpin (France, Suisse, Italie)*. Rapport de recherche "Paysage et développement durable", MEDDTL, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes, GIS SUACI Alpes du nord, Université de Savoie, INRA, AGRIDEA, Istituto Agrario Di San Michele all'Adige Trento, 57 p.

En ligne : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/rf_guisepelli_et_al.pdf

■ Luginbühl Y., Terrasson D., coord., 2013. *Paysage et développement durable*, collection Update Sciences et technologies, Quae, Versailles, 328 p.

■ Roué M. (Ss la dir.), 2009. *Paysages culturels et naturels : changements et conservation*. Rapport de recherche "Paysage et développement durable", MEDDTL, MNHN Paris, 185 p.

En ligne : http://paysage-developpement-durable.fr/IMG/pdf/roue_rapport_final.pdf

Vous pouvez consulter la série complète des 8 fiches (économie, participation, éolien, représentations sociales, structures végétales, développement local, chemins, patrimoine), ainsi que d'autres références sur le site internet du programme <http://www.paysage-developpement-durable.fr>

Pour citer ce document :

Briffaud S., Luginbühl Y. (Ss la dir.), 2013. Fiche technique *Représentations sociales du paysage & Imaginaire social* du programme de recherche Paysage et développement durable, MEDDE, IRSTEA, 6 p.

CONTACTS

■ Responsable du programme

Gérard Guillaumin (gerard.guillaumin@developpement-durable.gouv.fr) jusqu'au 1^{er} juillet 2013, puis Laurent Bélanger (laurent.belanger@developpement-durable.gouv.fr), direction de la recherche et de l'innovation du ministère

■ Président du conseil scientifique

Yves Luginbühl (yves.luginbuhl@univ-paris1.fr), Ladyss-Cnrs

■ Animation du programme

Irstea (de 2005 à 2011), puis Provaltis (depuis 2012), Stéphane Ruellan (pdd@provaltis.com)

